



RÉPERTOIRE DES ÉTABLISSEMENTS DE RESTAURATION COLLECTIVE LES CHIFFRES CLÉS DE CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

La restauration collective est caractérisée par "la fourniture de repas à une collectivité de consommateurs réguliers, liée par accord ou par contrat"**¹. La restauration collective est un secteur participant aux flux alimentaires dont se saisit l'action publique pour favoriser la relocalisation des systèmes alimentaires. Dans ce contexte, la création d'une base de données répertoriant et géolocalisant les établissements concernés s'inscrit dans un besoin de connaissance territorialisée. Ce Flash' # 57 (voir le Flash' #56 qui l'introduit) présente les chiffres-clés de ce répertoire à l'échelle de Caen Normandie Métropole.

¹ Article R112-14 du Code de la consommation.

3 690

Établissements
recensés à l'échelle
de la Normandie

1 483

des établissements se situent
en **Seine-Maritime** soit 40 %
des établissements normands

40 %

664

des établissements
se situent dans le
Calvados, soit 18 %

18 %



Qui est concerné ?

La restauration collective s'organise en quatre secteurs d'activités selon la typologie officielle¹ :

- ▶ La restauration scolaire comprenant les crèches, écoles maternelles, primaires, collèges, lycées et universités ;
- ▶ La restauration médicale, sociale et médico-sociale (établissements liés au handicap et à la vieillesse)
- ▶ La restauration administrative et d'entreprise : restaurants administratifs, inter administratifs et d'entreprise ;
- ▶ La restauration dite "autre" : centres de vacances, armée, prisons, et centres de loisirs.

La typologie utilisée a été retravaillée afin de faciliter la lecture des enjeux de chaque secteur concerné à l'échelle du Projet alimentaire territorial Caen Normandie Métropole (PAT).

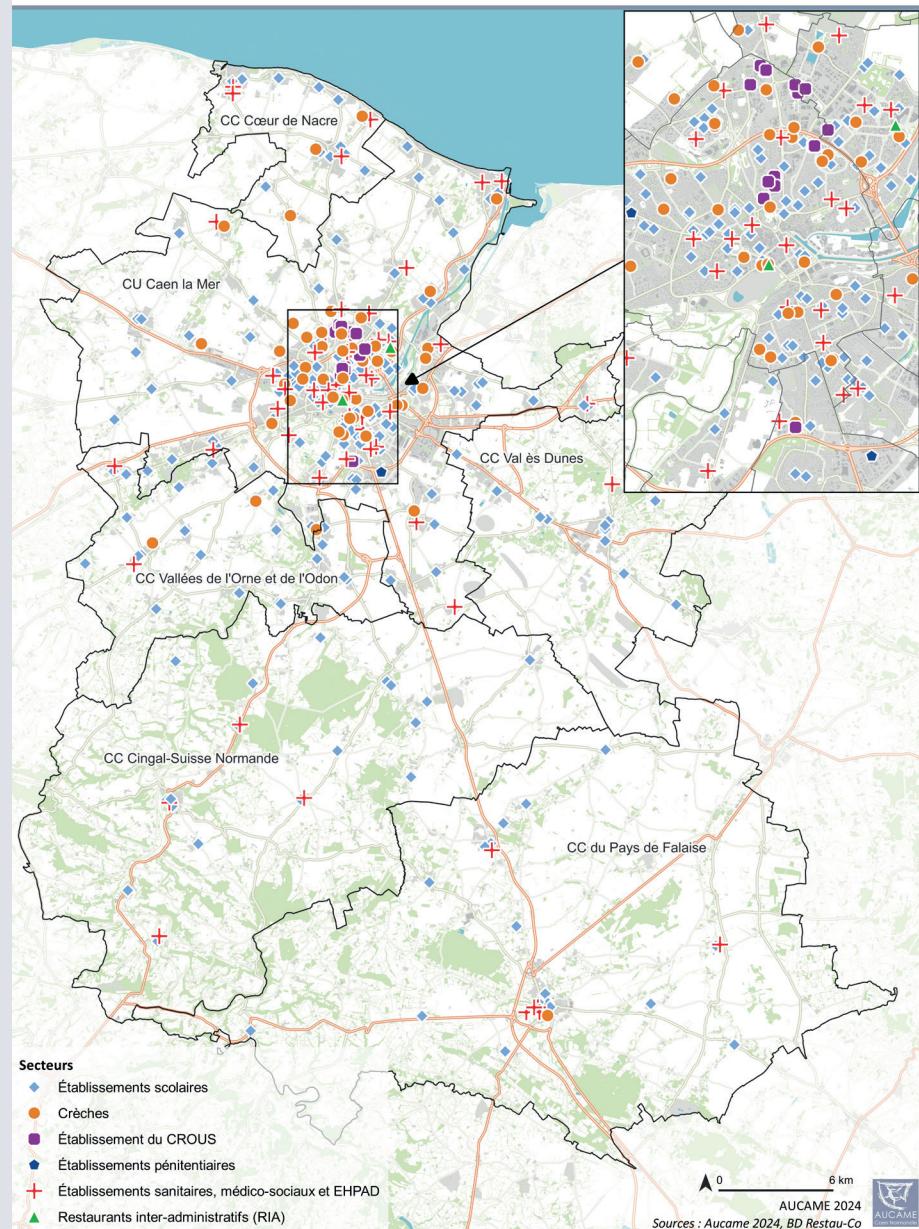
Les établissements de restauration universitaire ont notamment été détachés du scolaire. Certains secteurs étant absents du recensement effectué sur le périmètre du PAT (par exemple aucun restaurant des armées n'a été identifié sur ce territoire), la typologie utilisée pour le PAT est adaptée aux enjeux du territoire.

Le détail de la méthode et des établissements recensés est à retrouver dans la note d'observation associée².

¹ Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/la-restauration-collective-en-mutation>.

² cf. note & référence p.2

Établissements de la restauration collective

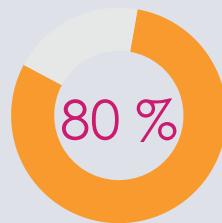




Le scolaire : un secteur majoritaire parmi les établissements recensés

Les 365 établissements recensés à l'échelle du PAT relèvent à **80 %** du secteur scolaire, en incluant les crèches. Parmi les 293 établissements scolaires repérés, 14 sont des lycées, 38 des collèges, 188 des écoles et 53 des crèches. **69 %** de ces établissements sont situés dans la Communauté urbaine de Caen la mer.

Cette approche est à mettre en regard avec l'approche par volumes, puisque le secteur scolaire a des temporalités d'ouverture de ses restaurations plus restreintes que les autres secteurs, dues notamment aux vacances scolaires.



des établissements
relèvent du secteur scolaire
(crèches incluses).



Les secteurs sanitaire et médico-social : des établissements aux volumes conséquents

La restauration collective étant souvent pensée du point de vue scolaire, les données obtenues ici soulignent le poids important du secteur sanitaire, social et médico-social à poids égal avec le secteur scolaire. Ces secteurs représentent **43 %** des volumes des établissements (cf. méthodologie). Cela s'explique par le nombre de repas jour proposés (2 à 3 en établissements sanitaires par exemple), et l'absence de période de fermeture pour vacances.

Il est à noter que le répertoire ne prenant pas en compte les établissements de la sphère sociale (hébergements d'urgence, foyers, etc.) ainsi que la totalité des structures du champ du handicap (uniquement les EHPAD), le poids réel de ce secteur en termes de volumes est à estimer à la hausse.

Le détail des établissements est à retrouver dans la note méthodologique associée.



du volumes des
établissements est
représentés par les secteurs
sanitaires et médico-sociaux,
pour 52 établissements.



Les chiffres-clés du projet alimentaire de Caen Normandie Métropole



55,5 %

des établissements
recensés dans le Calvados
se situent dans le périmètre du
PAT de Caen Normandie Métropole



365

établissements de
restauration collective recensés



201

communes
sur le périmètre du PAT



257

à Caen la mer



393 025

habitants



11,7

millions

de repas à l'année estimés
(sans les données crèches et RIA)
à Caen la mer

Notes et références :

- Dossier « **La restauration collective en mutation** » - Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire.
Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/la-restauration-collective-en-mutation>.
- Les données concernant le secteur social et médico-social sont partielles, au vu du manque d'exhaustivité de la donnée récupérée. Les données de volumes sont des estimations réalisées sur la base des méthodologies de la recherche universitaire et ne prennent pas en compte les volumes des crèches.
Le détail de la méthodologie utilisée pour le recensement des établissements et les volumes associés ainsi que les limites rencontrées est à retrouver dans la
Note d'Obs, Répertoire des établissements de la restauration collective - AUCAME, août 2024 : <https://tinyurl.com/y9e6uf6p>

Réalisation : AUCAME

Contact : manuela.laurent@aucame.fr

Textes & illustrations : AUCAME

Mise en page : AUCAME 2024